

20200701 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/25742/france-trois-entreprises-agricoles-accusees-d-exploiter-des-migrants-dans-les-vignes-de-champagne>

Actualités



Des vignes de Champagne en France. Crédit : Pixabay

France : trois entreprises agricoles accusées d'exploiter des migrants dans les vignes de Champagne

Par [La rédaction](#) Publié le : 01/07/2020

De mercredi à vendredi, se tient le procès de trois entreprises et de leurs dirigeants soupçonnés d'avoir réduit en esclavage près de 200 travailleurs agricoles étrangers entre 2017 et 2018 dans des vignobles de Champagne, dans le nord de la France.

Rythme de travail acharné, rémunération insignifiante voire inexistante, hébergement insalubre : six personnes et trois entreprises soupçonnées d'avoir exploité de la main d'œuvre agricole dans des conditions indignes sont jugées à partir du mercredi 1er juillet par le tribunal correctionnel de Reims, dans la région Champagne-Ardenne.

Majoritairement africaines et afghanes, les 188 victimes étaient essentiellement [des sans-papiers](#) ayant été recrutés "dans des camps de migrants ou dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les ouvriers partaient en camionnettes de Paris, d'Amiens ou de

Chartres vers la Champagne où ils étaient hébergés dans des conditions inacceptables", explique à l'AFP Sylvie Ody, présidente du Comité contre l'esclavage moderne, partie civile, qui accompagne également trois victimes afghanes d'une trentaine d'années.

Les faits remontent à plus de trois ans mais n'ont été découverts qu'en août 2018 lorsque des enquêteurs trouvent, lors d'un banal contrôle chez un prestataire viticole dans la Marne, près d'Épernay, de nombreux travailleurs clandestins. Ces ouvriers viticoles, selon les autorités chargées de l'enquête, étaient soumis à des cadences quotidiennes éprouvantes et percevaient une rémunération "insignifiante". Certains d'entre eux ne recevaient même aucun salaire.

Jusqu'à 10 ans de prison

"Ils étaient entassés à quinze ou vingt par pièce dans un hébergement insalubre, sans accès à l'hygiène, mal nourris, travaillant plus de douze heures par jour", ajoute le Comité contre l'esclavage moderne qui précise que le phénomène est loin d'être isolé dans le vignoble champenois. "En 2014 déjà, des saisonniers polonais avaient été découverts par la gendarmerie dans une autre exploitation viticole" rappelle-t-il.

>> À (re)lire : [Italie : saisie d'une dizaine d'exploitations agricoles gérés par des groupes criminels](#)

Les actuels prévenus (personnes physiques, responsables de sociétés prestataires de services agricoles et travailleurs indépendants intervenant dans la Marne et l'Aube) sont poursuivis notamment pour "travail dissimulé aggravé et recours au service d'une personne exerçant un travail dissimulé aggravé", "emploi d'étrangers sans titre", "conditions d'hébergement indignes" et "traite d'êtres humains". Au terme de l'enquête policière, quelque 338 000 euros d'avoirs criminelles avaient été saisis.

Outre leurs dirigeants, dont quatre sont placés sous contrôle judiciaire et encourent jusqu'à 10 ans d'emprisonnement, sont poursuivies les sociétés Serviti, Viti-Chenille et Rajviti. Aucune maison de champagne n'a en revanche été mise en cause pénalement.